

# Le Héraut

Été 2011



Comité ZIP des Seigneuries

## Vers une gestion intégrée du Saint-Laurent !

Par l'adoption de la *Politique nationale de l'eau*, le 26 novembre 2002, le gouvernement du Québec venait de confirmer son intention de mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant. Cette politique fût structurée autour de cinq orientations majeures, dont, réformer la gouvernance de l'eau au Québec et implanter la gestion intégrée du Saint-Laurent.

Dans cette même foulée, au printemps 2004, se tenait sur l'île Charron, le forum « *Vers la gestion intégrée du Saint-Laurent* ». Réunissant près de 150 personnes, issues tant du domaine économique, municipal, environnemental que gouvernemental, ce forum s'inscrivait déjà dans ce nouveau contexte de redéfinition des approches et des ententes en matière de gestion de l'eau au Québec.

Force est de constater que le défi est très grand et qu'il ne peut relever uniquement des autorités gouvernementales. Il doit reposer sur la volonté et la capacité des organismes, dont les comités ZIP, à jouer un rôle actif dans leur communauté respective. Récemment, des changements profonds en regard des ententes liants les comités ZIP du Québec et Environnement Canada, nous laisse entrevoir cette volonté de mettre en place des mécanismes pour assurer une meilleure concertation des acteurs impliqués dans la réhabilitation de notre grand fleuve Saint-Laurent.

Nous pouvons donc penser que nous sommes en route Vers la gestion intégrée du Saint-Laurent !

Francine Trépanier  
Présidente  
Comité ZIP des Seigneuries

### Sommaire

Vers une gestion intégrée du fleuve Saint-Laurent... ..	P.1
Qualité de l'eau : de la mobilisation vers l'action.....	P.2
Les milieux humides sous la loupe.....	P.4
L'eau de pluie, vers une gestion améliorée.....	P.5
Des nouvelles de la ZIP des Seigneuries.....	P.5
Des nouvelles du Chevalier cuivré.....	P.6
Une collectivité mobilisée pour le FSL.....	P.7
Babillard.....	P.8

### Ils sont prêts, l'êtes-vous ?



## QUALITÉ DE L'EAU : DE LA MOBILISATION VERS L'ACTION !



La qualité de l'eau du système Grands-Lacs / Saint-Laurent a connu une nette amélioration dans les années 80 et 90 suite une série de mesures ciblées visant spécifiquement les grandes industries s'étant développées aux abords de ces plans d'eau d'importance. Depuis, les efforts pour améliorer la qualité de l'eau se sont poursuivis aux bénéfices des usagers et des écosystèmes naturels. Dans

l'espoir de voir la qualité de l'eau de l'une des plus grandes réserves mondiales d'eau douce s'améliorer encore davantage, ce sont les infrastructures de traitement des eaux usées et la gestion des eaux de pluie qui attirent désormais l'attention des gouvernements.

Les lignes qui suivent présentent des investissements majeurs réalisés au Québec pour favoriser une amélioration de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent et de nouveaux outils de gestion ciblés qui touchent l'eau de pluie et les milieux humides.

## LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE MONTRÉAL SE DOTE D'UN MÉGA OZONATEUR

D'importants travaux visant à améliorer la qualité de l'eau à la sortie de l'émissaire de l'île aux Vaches ont récemment été annoncés par la Ville de Montréal. Ces investissements permettront entre autres de développer et d'acquérir une technologie permettant de désinfecter l'eau entrant à la station d'épuration : l'ozonation. Cette technologie permet de désinfecter de grands volumes d'eau en réduisant considérablement la quantité de micro-organismes pathogènes présents dans les eaux usées. L'acquisition de cette nouvelle technologie devrait avoir des effets considérables sur les usages (baignade, pêche, activités nautiques, etc) et la qualité des écosystèmes aquatiques en diminuant le potentiel néfaste du panache des eaux usées qui longe la rive nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Pierre.



De plus, dans l'objectif de réduire considérablement le nombre de surverses, la Ville de Montréal en est actuellement à parachever la construction de quatre immenses réservoirs souterrains qui accueilleront les volumes d'eaux usées ne pouvant être traités par la station. Chaque année lors des épisodes de précipitations intenses, la Station d'épuration des eaux usées de Montréal se voit obligé de rejeter directement au fleuve Saint-Laurent et ce sans traitement préalable l'eau usée ne pouvant être traitée ce qui n'est pas sans conséquence sur les usages et les écosystèmes aquatiques. Ces surverses surviennent lorsque la capacité maximale de traitement en terme de volume est atteinte à la station. Les quatre réservoirs souterrains permettront de retenir les volumes d'eaux usées ne pouvant être traités lors des périodes de pointe. Ces eaux

usées prendront le chemin de la station d'épuration lorsque cette dernière aura retrouvé la capacité de traiter avec efficacité ces importants volumes d'eaux.

Ces investissements majeurs risquent d'avoir des retombées positives sur la qualité de l'eau en aval de l'archipel de Montréal aux grands bonheurs des usagers et des riverains. Les données sur la qualité de l'eau diffusées par le Ville de Montréal permettront d'évaluer les retombées positives de ces investissements majeurs. Nous vous invitons à suivre le lien suivant pour consulter les données actuelles et passées de la qualité de l'eau sur le territoire de la Ville de Montréal récoltées dans le cadre des différents programmes de suivi développés par le service de l'environnement de la Ville de Montréal : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7237,75259580&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,75259580&_dad=portal&_schema=PORTAL).

## **LE RÈGLEMENT 2008-47 SUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM).**

---

Ce règlement dont les nouvelles normes de rejet prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 contribuera grandement à l'amélioration de la qualité de l'eau aux bénéfices des usagers du fleuve et de ses tributaires. En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, ce règlement vise à mettre à jour les normes de rejet d'eaux usées, l'inclusion de nouveaux contaminants à déversement interdit ou limité, à favoriser l'harmonisation et l'équité dans la région métropolitaine et à préciser les guides pour le domaine industriel. Les éléments nouveaux à retenir concernant ce règlement sont : (1) un accroissement du nombre de contaminants réglementés et un ajustement des normes; (2) de nouvelles obligations de prétraitement; (3) l'uniformisation du montant maximum des amendes et (4) l'obligation pour les industries les plus significatives en termes de déversement de caractériser et d'effectuer un suivi périodique de leur rejets d'eaux usées. Vous pouvez consulter le texte complet du Règlement 2008-47 sur le site Internet de la CMM ([www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca))



## **UN NOUVEAU RÈGLEMENT À LA VILLE DE REPENTIGNY POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU ET L'APPROVISIONNEMENT.**

---

En lien avec le règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux dont l'application réglementaire est déléguée aux municipalités, la Ville de Repentigny a récemment adopté un nouveau règlement municipal (N. 322) qui se veut un outil visant la réduction des déversements de contaminants par la retenue et le traitement des contaminants d'origine commerciale et industrielle à la source. Ce règlement vise à favoriser l'application du règlement 2008-47 de la CMM et à établir des règles particulières aux installations de la Ville de Repentigny. De plus, la ville prévoit faire des investissements de l'ordre de 19 millions de dollars au cours des trois prochaines années afin de terminer les travaux entamés de 2008 à 2010. Les travaux prévus touchent

l'agrandissement physique des stations de pompage et de traitements des eaux, la mise à niveau réglementaire des procédés de traitement par l'installation de quatre réacteurs à l'ultraviolet et la mise en service de quatre pompes qui alimenteront ces derniers. Ce nouveau procédé sera combiné à ceux déjà en place soit : l'ozone et le charbon actif. Ces investissements massifs permettront d'assurer un apport en eau de qualité et en quantité suffisante aux citoyens qui sont desservis par les infrastructures de pompage et de traitement de la Ville de Repentigny.

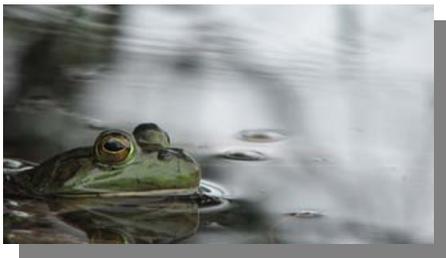
## **LES MILIEUX HUMIDES SOUS LES PROJECTEURS**

Les milieux humides attirent une attention grandissante ces dernières années notamment parce qu'ils sont constamment menacés par l'étalement urbain et le développement d'industries et de commerces de grandes surfaces. Les connaissances acquises sur ces milieux fragiles exposent avec éloquence les nombreux services que ces écosystèmes rendent à la communauté. Parmi les services rendus par les milieux humides notons la recharge des eaux souterraines, l'amélioration de la qualité de l'eau et la réduction des événements de sécheresses et d'inondations. De plus, ils représentent des habitats propices



à l'établissement d'une faune et d'une flore diversifiées qui ne manquent pas d'attirer les amateurs de la nature. Récemment de nombreux efforts ont été déployés pour permettre d'attribuer une valeur monétaire aux services rendus par les écosystèmes naturels et ce dans le but ultime de guider les décisions liées au développement et à la gestion du territoire. Ainsi, il est désormais possible d'évaluer, en considérant les trois aspects promus par le développement durable (social, économique et environnemental), laquelle des options de conservation ou d'exploitation est la plus rentable pour les générations actuelles et futures.

Certes, les services rendus à la communauté par les milieux humides sont de plus en plus reconnus et



mis à profit par les gestionnaires du territoire, mais il demeure essentiel pour gérer efficacement une ressource d'avoir en mains un portrait actualisé de celle-ci. C'est dans l'optique de fournir un outil de gestion efficace basé sur des données récentes, que Canards Illimités Canada (CIC) a produit un

*Atlas des milieux humides* présentant la localisation de tous les milieux humides présents sur le territoire de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM). Le site Internet de CIC permet de consulter avec grande facilité les données de l'Atlas et de visualiser les milieux humides de sa région. Les gestionnaires du territoire et les amateurs de plein air peuvent se cet atlas sur le site Internet de CIC :

<http://www.ducks.ca/fr/index.html>

## L'EAU DE PLUIE, UNE NOUVELLE PRÉOCCUPATION POUR RÉDUIRE LES SOURCES DE POLLUTIONS DIFFUSES

La gestion des eaux pluviales est plus que jamais une préoccupation en Amérique du Nord et ce notamment parce qu'elles représentent un apport important en polluants divers qui contaminent les sources d'eau douce quelles soient de surfaces ou souterraines et les écosystèmes aquatiques.

Le guide des eaux pluviales produit par l'organisme Union Saint-Laurent / Grands Lacs. présente une revue des principales techniques et infrastructures favorisant une gestion des eaux de pluie dont l'objectif principal est le retour d'une eau de qualité dans les ruisseaux et rivières. L'ouvrage dresse un portrait intéressant de la problématique de la gestion des eaux de pluie dans les centres urbains après quoi les interventions susceptibles de rencontrer les objectifs visés sont exposées clairement et appuyées d'exemples concrets réalisés au Canada, aux États-Unis et en Europe. Le Guide des eaux de pluie d'Union Saint-Laurent / Grands Lacs est disponible sur leur site Internet : <http://www.glu.org/f>.



Comme quoi la gestion des eaux de pluie est une préoccupation grandissante, le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a publié à la fin juin un guide de gestion des eaux de pluie. Dans le souci d'améliorer la qualité de l'eau et de réduire l'impact des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques, ce guide propose un mode de gestion des eaux de pluie visant à réduire l'érosion, à limiter la présence de polluants dont les hydrocarbures dans les cours d'eau et à rétablir la dynamique naturelle du cycle de l'eau dans les centres urbains. Pour plus d'informations sur ce document, veuillez consulter le site Internet du MDDEP : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/>

## DES NOUVELLES DE VOTRE COMITÉ DE ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE (ZIP) DES SEIGNEURIES

### L'île Lebel et sa bande riveraine modèle

Le 18 mai dernier fut aménagée une bande riveraine modèle en bordure du marais intérieur de l'île Lebel. Cette bande végétalisée d'un peu plus de cent mètres de longueur par 10 mètres de largeur a été réalisée grâce



à la collaboration de la ZIP des Seigneuries, de la Corporation de l'île Lebel, de la Ville de Repentigny et de la communauté dont plusieurs membres de la Société d'Horticulture et d'Écologie de Repentigny. L'objectif

étant d'améliorer la qualité de l'eau du marais par une réduction des intrants et des polluants (matière en suspension, engrais, etc), un abaissement substantiel de la température de l'eau et la création d'un habitat faunique, une quinzaine de variétés d'arbres, d'arbustes et d'herbacées vivaces indigènes ont été plantées dans la bande riveraine localisée au nord du marais surplombé d'une passerelle. Au printemps prochain, cet îlot végétal sera drapé de fleurs annonciatrices d'une manne de petits fruits qui sauront irrésistiblement attirer une grande diversité d'oiseaux. À l'automne, ce sont les couleurs envoûtantes du feuillage répondant à la baisse de luminosité qui sauront capter l'œil des randonneurs. De plus, soyez à l'affût, car quatre panneaux informatifs viendront bientôt compléter l'aménagement. Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière du Gouvernement du Canada et de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

Le Comité ZIP des Seigneuries présentera dans le cadre du projet de Caractérisation et réhabilitation des bandes riveraines en bordure du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Repentigny deux sessions d'informations sur les bandes riveraines et le potentiel d'aménagement de cette zone vitale pour le maintien de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent et de ses usages. Plusieurs conférenciers présenteront les principales notions en lien avec les bandes riveraines en plus d'exposer les pratiques responsables et les aménagements adéquats pour les restaurer. Pour connaître les dates de ces sessions d'informations veuillez consulter les sites Internet du Comité ZIP des Seigneuries et de la Ville de Repentigny.



## **DES NOUVELLES DU CHEVALIER CUIVRÉ**

---

Un avis scientifique sur la désignation de l'habitat essentiel du chevalier cuivré (*moxostoma hubbsi*) fut récemment publié et peut être consulté en ligne. Ce rapport fait état de l'information la plus récente issue des différents projets de recherche et d'acquisition de connaissances. Le chevalier cuivré est inscrit à la Loi sur les espèces en péril (LEP) depuis décembre 2007 en tant qu'espèce en voie de disparition. En vertu de la LEP, l'habitat essentiel doit être désigné dans le programme de rétablissement de toute espèce menacée, en voie de disparition ou disparue du pays. Ce rapport présente les principales menaces pouvant altérer la qualité et l'étendue de l'habitat pour chaque stade de développement du chevalier cuivré en plus d'aborder les besoins spécifiques de l'espèce en termes de site de reproduction (frayère) et de domaine vital. Ce rapport est disponible auprès du Centre des avis scientifique (CAS), Région du Québec par téléphone au (418) 775-0825 ou encore via l'adresse Internet suivante : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas)



Source : MRNF

## UNE COLLECTIVITÉ MOBILISÉE POUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT !

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries est un organisme sans but lucratif qui oeuvre à la protection, la réhabilitation écologique et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent en vertu des préoccupations identifiées par les collectivités riveraines présentes sur son territoire d'intervention. Depuis sa fondation en 2000, le Comité ZIP des Seigneuries a été porteur de nombreux dossiers d'intérêt régional en plus de mener à bien des projets concrets de réhabilitation écologique et d'acquisition de connaissances qui lui ont valu la reconnaissance du milieu.

La sauvegarde et la mise en valeur des richesses du fleuve Saint-Laurent est un projet de société auquel vous êtes conviés à participer en devenant membre du Comité ZIP des Seigneuries. Les fonds en provenance de l'adhésion des membres sont investis dans des projets concrets valorisant l'implication communautaire. Ainsi, en devenant membre vous aidez les communautés riveraines à prendre en charge la protection de **notre fleuve Saint-Laurent, une préoccupation collective !**

Pourquoi devenir membre ?

- Pour faire connaître vos préoccupations en lien avec le fleuve Saint-Laurent ainsi que pour avoir la possibilité de participer à la vie démocratique de l'organisme ;
- Pour partager vos activités, vos informations et vos connaissances sur l'écosystème fluvial ;
- Pour recevoir par courriel le bulletin Le Héraut et divers liens intéressants.

FORMULAIRE D'ADHESION		DATE :
<i>Nom :</i>	<i>Code postal :</i>	
<i>Responsable :</i>	<i>Téléphone :</i>	
<i>Adresse :</i>	<i>Télécopieur :</i>	
<i>Ville :</i>	<i>Courriel :</i>	

<i>Secteur</i>	Municipal	<input type="checkbox"/>	Récrotouristique	<input type="checkbox"/>
<i>Représenté</i>	Education et culturel	<input type="checkbox"/>	Agriculture	<input type="checkbox"/>
	Environnement	<input type="checkbox"/>	Jeunesse	<input type="checkbox"/>
	Economie et industriel	<input type="checkbox"/>		
	Divers/citoyen	<input type="checkbox"/>		

<i>Taux de</i>	Individu	5\$	<input type="checkbox"/>	<i>Cotisation</i>	<i>Don</i>
<i>Cotisation</i>	Etudiant	2\$	<input type="checkbox"/>		
	Entreprise et municipalité	30\$	<input type="checkbox"/>	<input style="width: 40px; height: 15px;" type="text"/>	\$ <input style="width: 40px; height: 15px;" type="text"/> \$
	Organisme sans but lucratif	10\$	<input type="checkbox"/>	*Organisme de bienfaisance enregistré	

# ! BABILLARD !

**Amateurs de pêche aux dorés**, n'oubliez pas de vous conformer à la nouvelle réglementation en vigueur au Québec. Afin de vous renseigner sur les limites de taille dans chaque zone, vous pouvez consulter le site Internet suivant : [www.mrnf.gouv.qc.ca/fr/faune/dore](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/fr/faune/dore) ou encore en téléphonant au numéro suivant : 1 866 248-6936

## PASSIONNÉS DU FLEUVE RECHERCHÉS !?

Le Conseil d'Administration se voulant représentatif du milieu est à la recherche de deux passionnés du fleuve qui désirent s'impliquer au sein de notre organisme pour combler les postes vacants aux domaines **Environnement** et **Municipal**

Intéressés !? Communiquez avec nous pour de plus amples renseignements...

### Pour nous joindre !

Comité ZIP des Seigneuries  
1095, rue Notre-Dame,  
Saint-Sulpice,  
J5W4L9, Québec

Tél/téloc : 450 713-0887  
Courriel : [seigneuries@zipseigneuries.com](mailto:seigneuries@zipseigneuries.com)  
Site Internet : [www.zipseigneuries.com](http://www.zipseigneuries.com)

### Dates et évènements à retenir

- 26 septembre 2011 : Activité de nettoyage des rives au Parc de la Commune à Varennes
- 22 et 29 novembre : Sessions d'informations sur les bandes riveraines\_ Salle du Conseil, Hôtel de ville de Repentigny
- Colloque J'ai le goût de l'eau : Pour information communiquer avec la CARA (450) 755-1651

### Équipe de réalisation :

Raphaël Dubé  
Francine Trépanier  
Francine Fournier

Directeur général  
Présidente  
Bénévole

Rédaction, photos et mise en page  
Rédaction  
Révision linguistique

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Environnement  
Canada

Environnement  
Canada

